

Montpellier, le 31 août 2020

Christian DURAND, IEN Maths-Sciences  
Hélène MICOUD, IEN Maths-Sciences

à

Mesdames, Messieurs les professeurs de  
Mathématiques-Physique-Chimie

s/c de Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement

## **Objet : Lettre de rentrée 2020-2021**

### **Inspection pédagogique**

Christian DURAND  
Référént 48, 30 et 34  
[christian.durand1@ac-montpellier.fr](mailto:christian.durand1@ac-montpellier.fr)  
☎ 06.86.37.55.96

Hélène MICOUD  
Référént 66, 11 et 34  
[helene.micoud@ac-montpellier.fr](mailto:helene.micoud@ac-montpellier.fr)  
☎ 06.08.96.06.41

Rectorat  
31 rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier  
cedex 2

Chères et chers collègues,

Nous espérons en premier lieu que vous avez pu prendre du repos et vous ressourcer durant les congés estivaux après une année scolaire 2019-2020 particulièrement éprouvante.

En cette rentrée, nous ne sommes malheureusement pas encore sortis du contexte épidémique et devons donc nous préparer à un possible retour de l'enseignement à distance, partiel ou total.

Le respect des gestes barrières doit être de mise, et pour notre discipline c'est essentiellement en cours de physique-chimie ou lors d'expérimentations en mathématiques qu'un rituel doit être mis en place. Si vous le pouvez, le lavage de mains en début et en fin de séance serait un moyen efficace de limiter la transmission du virus tout en pouvant continuer à pratiquer collectivement.

En ces premiers jours de rentrée, nous vous proposons quelques points saillants pour l'enseignement de notre discipline en vous souhaitant la meilleure année scolaire possible.

### **I. L'ACCUEIL DES ELEVES**

*« La priorité en début d'année scolaire 2020-2021 est de conforter et de poursuivre les apprentissages réalisés en période de confinement. Il est donc important de cibler les apprentissages. »*

Cette introduction est issue d'un document de l'inspection générale disponible à l'adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>

Celle-ci a également mis à disposition un document de liaison à paraître.

Vous disposez de toute latitude pour effectuer un diagnostic de vos élèves. Celui-ci pourra être complété par les tests de positionnement nationaux que passeront tous les entrants en lycée professionnel (BAC PRO et CAP). Des séries d'exercices et leurs exploitations pédagogiques en AP dans le cadre de la différenciation ont été publiées à l'adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/cid142313/tests-positionnement-seconde-2019-2020.html>

Nous rappelons qu'une situation problème introductive à une notion et le travail sur les automatismes sont deux éléments qui permettent également un diagnostic.

### **II. L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS**

#### **1. Programmes en vigueur :**

##### **Classes de 3<sup>ème</sup> Prépa-Métiers**

Les programmes en vigueur en mathématiques et physique-chimie sont publiés au BO n°31 du 30 juillet 2020 (Annexe 3)

En sciences et technologie, une adaptation du programme pour les 3<sup>èmes</sup> Prépa-Métiers a été publiée au BO n°37 du 13 octobre 2016.

## Classes de CAP

Le programme en vigueur pour les deux années de CAP est publié au BO spécial n°5 du 11 avril 2019.

NB : La liste des rattachements de spécialités aux groupements est publiée sur Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/cid144182/mathematiques-voie-pro.html>

## Classes de BAC PRO

Le programme en vigueur pour les classes de seconde est publié au BO spécial n° 5 du 11 avril 2019 ;

Le programme en vigueur pour les classes de première est publié au BO spécial n°1 du 6 février 2020 ;

Le programme en vigueur pour les classes de terminale est publié au BO spécial n°2 du 19 février 2009.

NB : La liste des groupements de BAC PRO **correcte** est publiée sur Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/cid47640/le-baccalaureat-professionnel.html>.

En particulier, les ASSP relèvent du groupement 5 et non du 6 comme indiqué dans le programme.

## 2. Examens

### 3<sup>ème</sup> Prépa-Métiers : DNB

- valider tout au long de l'année le socle commun de connaissances, de compétences et de culture via le support choisi par l'établissement afin de déterminer en fin d'année le niveau maximum de l'élève ;

- valider tout au long de l'année les compétences numériques via le dispositif PIX ;

- préparer les élèves aux deux épreuves ponctuelles du mois de juin : mathématiques et physique-chimie si la physique-chimie est tirée au sort pour l'épreuve scientifique.

Consultez le Vadémécum : [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee\\_pro\\_2018/46/1/VM\\_Prepa\\_metiers\\_1128461.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee_pro_2018/46/1/VM_Prepa_metiers_1128461.pdf)

### CAP : CCF à programmer au cours de la dernière année de formation (BO n°35 du 26 septembre 2019)

Mathématiques : Durée 45 minutes – Notée sur 12 points

Physique-Chimie : Durée 45 minutes – Notée sur 8 points

Dans les deux disciplines, il est demandé de proposer un exercice à caractère expérimental. La grille commune d'évaluation des compétences est à utiliser et conserver avec la copie.

### BAC PRO : CCF (BO n°30 du 23 juillet 2020 Annexes III et IV)

Nouvelle réglementation : Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation. Il est préconisé que la première se déroule au deuxième semestre de l'année de première ou au premier semestre de l'année de terminale et l'autre au cours du deuxième semestre de l'année de terminale. Ainsi pour cette année :

**Classes de seconde : Pas d'examen** mais prévoir un bilan de compétences en fin d'année. Des évaluations régulières avec expérimentations et appels professeur sont à programmer tout au long de l'année afin de préparer les élèves à leur CCF.

**Classes de première : Une première situation d'évaluation** du CCF est à programmer en fin d'année en mathématiques et en physique-chimie (pour les classes relevant du premier groupe). Durée : 45 min environ et notée sur 10 points.

Nous vous invitons à réaliser un premier bilan de compétences au premier semestre.

**Classes de terminale (ancienne réglementation) : Deux situations d'évaluation** du CCF sont à programmer en mathématiques et en physique-chimie (pour les classes relevant de la grille 1).

Dans les deux disciplines, il est demandé de proposer un exercice à caractère expérimental. La grille commune d'évaluation des compétences est à utiliser et conserver avec la copie.

NB : La session de septembre va concerner un nombre de candidats plus important que les années précédentes aussi, vous serez plus nombreux à être mobilisés.

## 3. Mesures phares de la transformation de la voie professionnelle

**Consolidation des acquis et accompagnement personnalisé** : Exploiter les évaluations diagnostiques, les plans de travail en petits groupes, le dispositif devoir faits pour les classes de troisième prépa-métiers et les plateformes numériques que vous avez pu utiliser durant la période de confinement.

Pour les classes de terminales, vous pouvez d'ores et déjà différencier l'AP pour ceux qui choisissent une poursuite d'études en STS et ceux qui souhaitent s'insérer professionnellement.

**Co-intervention** : Les classes de terminale BAC PRO sont les seules classes non concernées cette année.

**Chef d'œuvre** : Les classes de deuxième année CAP concrétiseront leur chef d'œuvre qui sera à évaluer pour proposition de note au jury du CAP. Voir BO n°47 du 19 décembre 2019 et BO n°4 du 23 janvier 2020.

Les classes de première BAC PRO entrent dans la démarche.

**Renforcer les usages du numérique** : la période de confinement passée qui peut se reproduire vous a amené à travailler à distance et proposer des nouvelles modalités d'apprentissage et d'évaluations.

En ce début d'année scolaire, il est indispensable de vérifier le niveau de compétences et les possibilités des élèves au niveau de l'usage des outils de communication via l'ENT de l'établissement ou des plateformes à distances validées par les services académiques.

Vous pouvez poursuivre ponctuellement ou durablement les démarches que vous avez engagées et qui vous sont apparues comme pertinentes. En mathématiques, l'algorithmique et la programmation sont une obligation de programme permettant aux élèves de travailler le raisonnement ou l'expérimentation sous une forme nouvelle.

### III. LA FORMATION CONTINUE

#### 1. Inscriptions

Plusieurs formations spécifiques aux Maths-Sciences vous sont proposées :

- Identifiant : 20A0110687

Dispositif : MSPC - Algorithmique et programmation en LP/SEP

- Identifiant : 20A0110807

Dispositif : MSPC - TVP - Electricité transversale en 2nde professionnelle - Capteurs

-Identifiant : 20A0110810

Dispositif : MATH-SCIENCES - TVP Nouvelles modalités d'évaluation

Ces formations sont déclinables en formations territoriales. Vous pouvez demander cette formation pour votre établissement et proposer à un ou deux établissements voisins de se joindre à vous.

**Attention, elles apparaissent en « public désigné ». Si aucune correction n'est possible, contactez-nous par mail pour inscription.**

Vous pouvez bien entendu également explorer les autres propositions en lien avec la réforme ou non afin de développer de nouvelles compétences.

#### 2. CAFFA

Si la fonction de formateur vous tente, vous devez préparer et présenter le CAFFA qui se déroule en deux étapes : un dossier et un entretien d'admissibilité puis la rédaction d'un mémoire et une épreuve de formation ou d'accompagnement d'un enseignant.

Renseignements à la DAFPEN.

#### 3. Spécialisations

DNL : L'investissement dans une section européenne est très enrichissant ; si vous disposez de compétences en langues étrangères, faites-les reconnaître en présentant la certification DNL. Renseignements auprès des inspecteurs de langues.

Diplôme universitaire FLE/FLS : L'accompagnement des élèves allophones peut être complété par une maîtrise du français langue étrangère ou langue seconde.

CAPPEI : Pour ceux qui souhaitent accompagner les élèves en situation de handicap au plus près des besoins ou intervenir en ULIS.

### IV. INFORMATIONS DIVERSES

#### 1. Site académique

L'ensemble des sites pédagogiques académiques ont été transformés en un portail pédagogique unique. L'accès aux ressources se fait donc par mots-clés. Le cercle d'études maths-sciences a commencé à produire des ressources sur les nouveaux programmes. N'hésitez pas à nous adresser des documents qui ont particulièrement bien fonctionné en classe.

Un vadémécum « continuité pédagogique » est en ligne sur la page d'accueil du site académique et mis à jour régulièrement, n'hésitez pas à le consulter.

#### 2. Quelques mots clés

Situations déclenchantes - Automatismes — Expérimentations – Evaluations des connaissances et capacités à travers la mobilisation des compétences de la grille publiée dans les programmes – Auto-évaluation et son analyse régulière avec l'élève - Différenciation et utilisation du numérique.

Des échanges réguliers avec les apprenants en s'appuyant sur les différentes formes d'évaluation permettent de vérifier le niveau d'acquisition des attendus des programmes. Ce bilan favorise la mise en œuvre d'activités d'étayage, de soutien ou d'approfondissement et entraîne une évolution positive dans l'engagement vers la réussite du parcours professionnel.